

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 24 juin 2025

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

ID : 076-217606003-20250624-20250305-DE



Rapporteur : Monsieur le Maire

QUESTION N°5 :

Régularisation foncière suite à l'élargissement de la voie communale de la route de Gerville

M. le Maire expose que, lors de l'élargissement de la voie départementale n°79 en 1981, devenue communale en 1999 et nommée « route de Gerville », une partie de la chaussée a été réalisée sur la propriété privée de Monsieur et Madame Jacky AUBE (cadastrée ZE 134 – 1490, route d'Epreville) sans qu'il ne soit effectué de document arpentage, ni mise à jour des surfaces, ni nouvel alignement.

Monsieur et Madame Jacky AUBE ont sollicité la commune le 12 novembre dernier pour que la régularisation sur leur parcelle cadastrée section ZE numéro 134 soit finalisée.

La superficie à acquérir afin de régulariser l'assiette de la voie au droit de la propriété de Monsieur et Madame Jacky AUBE par la commune représente une superficie d'environ 300 m², telle que représentée sur le plan, joint à la présente délibération.

Cette acquisition se fera à titre gracieux. Les frais liés au dossier seront pris en charge par la Commune.

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code général de la propriété des personnes publiques,

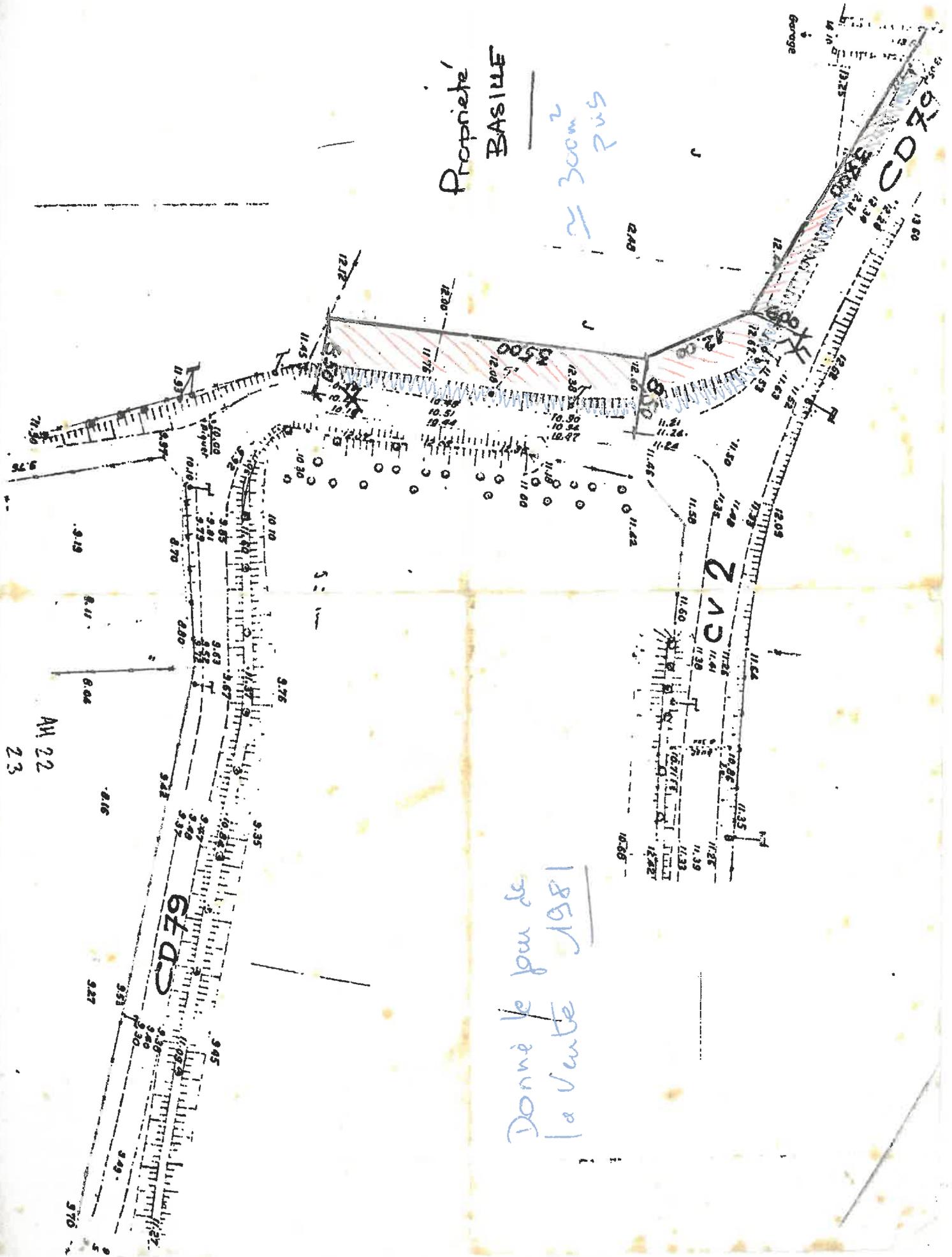
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par :

Voix pour : **A.B.** Voix contre : **.O.** Abstention : **.O.**

- APPROUVE l'acquisition de la partie de la parcelle cadastrée section ZE 134, à titre gracieux auprès de Monsieur et Madame Jacky AUBE ;
- INDIQUE que les frais liés à l'opération seront à la charge de la Commune ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Adopté à l'unanimité

Signature du maire	Signature du secrétaire de séance	Date de mise en ligne
 		26.06.2025



Donné le par de
La Vente 1981

AM 22
23

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 24 juin 2025

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	13
Excusés :	5
Absents :	1
Votants :	18

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 16 juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER *Adjoint au maire*

Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marié-Lise DEGREMONT, Marie-Claire LEBAS-PIGNOL, Marie-Pierre PRIEUR; Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Claude MAGUET, *Conseillers municipaux*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE (pouvoir à Madame Sophie Rioult), Madame Nathalie LETELLIER (pouvoir à Madame Marie-Claire Lebas Pignol), Monsieur Xavier LECOINTRE (pouvoir à Monsieur Dany Defontaine), Monsieur Christopher MAUVE (pouvoir à Monsieur Victor Balier), Yohan MICHEL (pouvoir à Monsieur Claude Maguet),

ETAIT ABSENT :

Monsieur Xavier PAILLETTE

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Claude Maguet* a été désigné pour remplir ces fonctions.

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le



ID : 076-217606003-20250624-20250305-DE